

LETRE 80

Après avoir montré que la guérison des aveugle-né est un miracle de la puissance divine, il blâme la demande des apôtres, et il rapporte en peu de mots et explique plusieurs circonstances de cette histoire.

Ambroise à Bellicie.

1. Vous avez entendu, mon cher frère, lire l'endroit de l'Évangile où il est rapporté que Jésus Christ vit en passant un aveugle de naissance. Si donc il le vit, il ne le passa point. C'est pourquoi nous ne devons pas passer nous-mêmes celui que le Sauveur n'a pas cru devoir passer, surtout étant aveugle dès la naissance; circonstance qui n'a pas été mise inutilement.

2. Car il est un aveuglement causé souvent par la violence d'une maladie qui nous prive de la vue, et cet aveuglement se dissipe par la longueur du temps. Il est un aveuglement produit par l'abondance des humeurs, et il se guérit quelquefois par l'art des médecins qui ont soin de les dessécher, afin que vous sachiez que si l'aveugle-né est guéri, cette guérison n'est pas l'effet de l'art, mais de la puissance de Jésus Christ. Car il lui a rendu la vue sans recourir à la médecine, guérissant d'ordinaire ceux à qui personne n'avait pu rendre la santé.

3. Combien donc étaient stupides les apôtres qui lui demandent : *Celui-ci a-t-il péché, ou ses parents ?* regardant comme une punition du péché tous les maux corporels. Voilà pourquoi Jésus Christ répond : *Ce n'est point qu'il ait péché, ni ceux qui l'ont mis au monde; mais c'est afin que les oeuvres de la puissance de Dieu éclatent en lui.* Il convient en effet au Créateur qui est l'Auteur de la nature d'en réparer les défauts. Aussi il a ajouté : *Tant que je suis dans le monde je suis la lumière du monde.* C'est-à-dire, tous ceux qui sont aveugles peuvent voir pourvu qu'ils me cherchent, moi qui suis la lumière. Approchez-vous aussi, et soyez éclairés afin que vous puissiez voir.

4. D'où vient donc que celui qui par son seul commandement rendait la vie aux morts et la santé aux malades, disant à Lazare : *Sortez dehors,* (Jn 11,44) et il sortit de son tombeau. Disant au paralytique : *Levez-vous, portez votre lit,* (Mc 2,11) et le paralytique se leva et commença à porter son lit; où tous ses membres engourdis étaient auparavant portés ? D'où vient, dis-je, que Jésus Christ cracha à terre, et ayant fait de la boue avec sa salive, il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle, et lui dit : *Allez vous laver dans la piscine de Siloe, qui signifie envoyé, il y alla, il s'y lava, et s'en revint voyant clair ?* (Jn 9,7) Quelle est la raison qui a obligé le Sauveur d'agir ainsi ? Il en est une très importante si je ne me trompe. C'est que celui que Jésus Christ touche voit beaucoup plus clair.

5. Remarquez en même temps et sa divinité et son pouvoir à sanctifier les âmes. Comme la lumière du monde, il touche l'aveugle et lui donne la vue. Comme Pontife il accomplit par la figure du baptême les mystères de la grâce spirituelle. Il cracha, afin que vous connussiez que tout ce qui est au dedans de lui est lumière. Et en effet celui-là voit véritablement qui est purifié par l'intérieur de Jésus Christ. Sa salive purifie, sa parole purifie, selon qu'il est écrit ? *Vous êtes déjà purs à cause des instructions que je vous ai données.*

6. Que s'il a fait de la boue et en a oint les yeux de l'aveugle, qu'a-t-il voulu vous faire comprendre par là, sinon que comme il a formé l'homme avec de la boue, c'est encore lui-même qui rend la vue à cet homme en lui frottant les yeux avec de la boue, et que notre chair formée de boue, reçoit par le sacrement du baptême la lumière de la vie éternelle ? Vous aussi approchez de Siloë, c'est-à-dire, de celui qui a été envoyé par son Père, selon cette parole : *Ma doctrine n'est pas ma doctrine, c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé.* Que Jésus Christ vous lave, afin que vous voyiez. Venez au baptême. Le temps où nous sommes vous y invite. Hâtez-vous d'y venir, afin que vous disiez : *J'y ai été, je m'y suis lavé je vois.* Afin que vous disiez : *j'étais aveugle et j'ai commencé à voir.* Afin que vous disiez comme dit cet aveugle après avoir recouvré la vue : *La nuit a précédé et le jour a approché.*

7. La nuit était l'aveuglement. Il était nuit lorsque Judas reçut de Jésus le morceau de pain, et que le diable entra dans son coeur. Il était nuit pour Judas que le démon possédait. Il était jour pour saint Jean qui reposait dans le sein de Jésus Christ. Il était aussi jour pour saint Pierre lorsqu'il voyait sur la montagne Jésus Christ tout brillant de lumière. Il était nuit pour les autres, mais il était jour pour saint Pierre. Mais il était nuit pour ce même apôtre quand il renonçait son maître. Enfin le coq ayant chanté il commença à pleurer pour expier sa faute; car le jour approchait déjà.

8. Les Juifs demandaient à l'aveugle : *Comment avez-vous recouvré la vue ?* Quelle étrange folie ? Ils lui demandaient ce dont ils étaient témoins. Ils lui demandaient comment lorsqu'ils voyaient le miracle.

5. Ils le maudirent, en disant : *sois toi-même son disciple*. Leur malédiction est une bénédiction, et leur bénédiction une malédiction. *Sois toi-même son disciple*, disent-ils. Ils lui deviennent utiles lorsqu'ils pensent à lui nuire par leurs injures. Adieu, mon fils, aimez-moi ainsi que vous le faites, parce que je vous aime.



LETRE 81

Il relève par ses exhortations le courage de quelques ecclésiastiques rebutés par le travail et les difficultés du ministère, et leur remet devant les yeux non seulement les récompenses futures, mais encore le secours que Jésus Christ leur prépare. C'est pourquoi ayant expliqué quelques endroits de l'Écriture, il les avertit de ne pas souffrir qu'on les sépare de Jésus Christ.

Ambroise aux Ecclésiastiques.

1. Il arrive souvent que les hommes rebutés par quelque léger dégoût, lorsque tout ne va pas selon leurs désirs et leur volonté, abandonnent leur profession; ce qui étant supportable parmi les personnes d'un autre état, est digne de gémissements et de larmes dans ceux qui sont appliqués au culte divin et au ministère des autels.

2. Car il est quelques ecclésiastiques auxquels le démon, s'il ne peut autrement les tromper, tâche de faite illusion, et de leur suggérer ces pensées lorsqu'ils ont eu quelque dégoût. De quoi me sert de demeurer dans le clergé, de supporter des injures, de soutenir des travaux et des fatigues comme si ma maison de campagne n'était pas suffisante pour me nourrir; ou si faute de maison de campagne je ne pouvais pas autrement subvenir aux besoins de la vie. Ainsi par ces sortes de réflexions ceux mêmes qui ont des moeurs renoncent à leur profession, comme si un ecclésiastique n'avait autre chose à faire qu'à se procurer de quoi vivre, et que son devoir ne fût pas plutôt de se rendre digne après sa mort de la miséricorde de Dieu, quoique même celui-là se trouve dans l'abondance après sa mort, lequel étant ici en assurance aura pu se mettre à couvert des embûches d'une foule d'ennemis.

3'. Voilà pourquoi l'Ecclésiaste dit : *il vaut mieux être deux ensemble que d'être seul; car ils tirent de l'avantage de leurs travaux; si l'un tombe, l'autre le soutient.* (Ec 4,9) Où se trouvent deux qui valent mieux qu'un seul, si ce n'est dans le lieu où Jésus Christ habite, et dans lequel est celui qu'il protège ? Car si celui qui est avec le Seigneur Jésus vient à tomber, Jésus Christ le relève de sa chute.

4. Mais pourquoi a-t-il dit, de leurs travaux ? Est-ce que Jésus Christ est dans les travaux ? Il y est sans doute puisqu'il dit : *J'ai travaillé en criant.* (Ps 68,4) Il travaille, mais en nous. Il s'assit sur le puits étant fatigué. Si nous voulons savoir comment il travaille, l'Apôtre nous l'a appris par son exemple : *Qui est faible, dit-il, sans que je m'affaiblisse avec lui.* (II Cor 12,19) Jésus Christ nous l'a appris aussi lui-même par ces paroles : *J'étais malade vous ne m'avez pas visité, j'étais nu, et vous ne m'avez pas donné des habits.* (Mt 25,43) Il travaille pour me relever, moi qui suis couché par terre.

5. C'est pourquoi nous avons eu auparavant une figure de Jésus Christ dans Elisée, qui se jeta sur un enfant pour le ressusciter; symbole de ce que Jésus Christ a fait, étant mort avec nous, pour nous ressusciter avec lui. Ainsi Jésus Christ s'est abaissé jusqu'à notre faiblesse pour nous relever. Il s'est jeté sur nous comme le Prophète, mais il n'est pas tombé. Il a seulement relevé son compagnon et son semblable. Car il nous a rendus ses compagnons, selon qu'il est écrit : *Il a été oint de l'huile de la justice par-dessus tous ses compagnons.* (Ps 44,8)

6. Aussi l'Ecclésiaste dit très bien : *celui qui tombera relève son compagnon.* Mais il n'est pas relevé lui-même. Car Jésus Christ n'a pas eu besoin du secours et de la puissance d'un autre pour se relever, mais il s'est ressuscité lui-même. *Détruisez, dit-il, ce temple, et en trois jours je le rétablirai;* ce qu'il disait du temple de son corps. (Jn 2,19) C'est pourquoi n'étant pas tombé, il n'a pas été relevé par un autre. Car celui qui est relevé par son compagnon est tombé, et celui qui est tombé a besoin de secours pour se relever. C'est ce que nous apprenons de la suite de l'Écriture, qui dit : *malheur à l'homme seul, car lorsqu'il sera tombé il n'aura personne pour se relever. Si deux dorment ensemble ils s'échaufferont l'un l'autre.* (Ec 4,10) Car nous sommes morts avec Jésus Christ, c'est pourquoi nous vivons avec lui. Jésus Christ est mort avec nous pour nous échauffer par son amour, comme il dit : *je suis venu jeter le feu sur la terre.* (Lc 12,49)

7. J'étais mort, mais parce que dans le baptême je suis mort avec Jésus Christ, j'ai reçu de lui la lumière de vie. Quiconque meurt en Jésus Christ reçoit par sa grâce la chaleur de la vie et de la résurrection. L'enfant était froid. Elisée le réchauffa par son souffle, et lui rendit la chaleur et la vie. Il dormit avec lui afin que la chaleur de son repos et de son sommeil ressuscitât celui qui avait été enseveli avec lui en figure. Celui donc qui ne meurt pas en Jésus Christ est froid, et il ne saurait être réchauffé; ne s'approchant pas de ce feu ardent. Il ne saurait être échauffé par un autre, n'ayant pas Jésus Christ avec lui.

8. Et afin que vous sachiez que cette parole, il vaut mieux être deux ensemble que d'être seul, est dite pour marquer un mystère, et non pas pour désigner le grand nombre, il a ajouté ce qui est mystérieux : *un triple cordon ne se rompra point* : car les trois personnes n'étant pas composées ne se rompent point. La Trinité sainte dont la nature n'est pas composée ne peut se rompre, parce que Dieu est un, simple, et nullement composé dans tout ce qu'il est. Or ce qui est, demeure toujours, et n'est jamais sujet à aucun accident.

9. Il est donc utile de s'attacher à un autre, de mettre son cou dans son carcan, de baisser l'épaule sous son joug, de le porter sans peine et de ne pas se rebuter des chaînes dont il le charge, parce que celui qui régnera, cet enfant préférable à un roi vieux et insensé, est sorti de la maison des captifs qui sont dans les liens. Voilà pourquoi ceux qui le suivent sont enchaînés. Paul s'appelle le prisonnier de Jésus Christ. Le Christ lui-même a mené dans le ciel ceux que le démon avoient faits captifs. Ce n'a pas été assez à ce divin Sauveur de les délivrer de la captivité que le diable leur avait imposée, de peur que cet ennemi ne les attaquât de nouveau s'ils étaient livrés à leur liberté et à leurs désirs. Mais leur liberté a été parfaite et entière, lorsqu'ils se sont soumis à Jésus Christ, lorsqu'ils ont mis leurs pieds dans les entraves de la sagesse, et lorsqu'ils se sont rendus les captifs du Sauveur pour être libres du joug de leur ennemi.

10. Il est fort bien nommé un enfant, *parce qu'un enfant nous est né*, et il est vraiment un excellent enfant à qui Dieu son Père a dit : *c'est pour vous un grand avantage a être appelle mon fils*. Cet enfant est pareillement sage comme nous l'apprend l'Évangile, en disant : *qu'il avançait en âge et en sagesse*. Il était encore pauvre avec dignité : *car étant riche il s'est fait pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté*. Voilà pourquoi il ne dédaigne pas les pauvres de son royaume; mais il les exauce, et les délivre de toutes leurs misères et de toutes leurs peines.

11. Vivons donc sous l'empire de cet enfant, afin que ce roi vieux et insensé n'ait aucun pouvoir sur nous. Car voulant régner comme étant le maître absolu de la volonté, et ayant refusé de porter les liens de Jésus Christ, il a vieilli dans son péché, et est tombé dans la plus déplorable folie. Quoi en effet de plus insensé que d'abandonner les biens du ciel pour s'attacher à ceux de la terre, et de choisir ce qui est temporel et fragile, préférablement à ce qui est stable et éternel.

12. Que personne donc ne dise : notre portion n'est pas en Jacob, ni notre héritage dans Israël. Que personne ne dise : je ne suis pas du clergé, parce qu'il est écrit : *Donnez à Levi ses héritages*. David dit encore : celui qui est entre deux héritages et qui s'y repose, s'envole en haut avec des ailes spirituelles. Ne dites pas de votre Dieu : Son joug m'est pesant, ni de la place que vous occupez dans l'Église, elle m'est inutile; parce qu'il est écrit : *N'abandonnez votre place, car votre ennemi veut vous l'enlever*. Il veut vous en retirer par l'envie qu'il porte aux récompenses que vous espérez, et à la grandeur de la charge dont vous êtes honorés.

13. Vous donc qui que vous soyez qui êtes l'héritage, la portion, et la possession du Seigneur, ne vous retirez point de la possession du Seigneur, afin que vous lui disiez : *Vous êtes le maître de mes reins et de mon coeur. Vous m'avez formé dès le ventre de ma mère*, et qu'il vous dise comme à un bon serviteur : *Passez et mettez-vous à table*. Adieu mes enfants, servez le Seigneur parce que la Seigneur est bon.

Lettre 82

Saint Ambroise ayant été établi juge dans le procès de l'évêque Marcel de Lætes son frère, et de leur commune soeur, n'accepta cette commission qu'à condition qu'il agirait comme arbitre. Il expose l'état de l'affaire, et montre à Marcel qu'il doit supporter patiemment le tort qu'on lui fait. Il lui apprend pourquoi il a été obligé de faire quelque changement dans l'accommodement proposé. Enfin il déclare à tous les trois qu'ils ont gagné sans que l'Eglise ait souffert aucun dommage.

Ambroise à Marcel.

1. J'ai parcouru et examiné le fond de votre affaire que vous ne m'avez pas déferée, mais que vous avez consenti qu'on me déferât d'autant que la piété vous imposait cette nécessité, et que vous vouliez donner des preuves de votre libéralité envers les pauvres. Or je n'ai accepté cette commission que conformément aux sacrées lois impériales, à l'observation desquelles m'obligent et l'autorité de l'Apôtre et la pureté de votre doctrine et de votre vie. Car dans le temps que je trouvais à redire qu'une querelle si ancienne subsistât encore parmi vous, les parties m'ont forcé de me charger de la décision du procès.

2. J'ai eu honte, je l'avoue, de les refuser, surtout les avocats des deux parties contestant les uns contre les autres, et disant qu'il fallait me permettre, après l'examen de l'affaire, de déclarer laquelle des deux avait le plus de droit, et de quel côté était la justice. En un mot, comme les délais étaient sur le point de finir, et qu'il ne restait que l'espace de quelques heures, où le magistrat pourrait donner son audience pour d'autres affaires, les avocats demandèrent une prorogation de quelques jours, afin que je demeurasse le juge du procès. Tant ces hommes véritablement chrétiens avoient de zèle pour empêcher qu'un préfet ne prononçât sur l'affaire d'un évêque. Outre cela ils racontaient qu'il s'était passé bien des choses contre la bienséance, et que chacun, selon ses préventions, alléguait des moyens de défense, qu'il était plus à propos de soumettre à l'examen d'un évêque qu'à celui d'un préfet.

3. Entraîné par ces raisons, touché en même temps du précepte de l'Apôtre qui nous fait des reproches, en disant : *N'est-ce pas de ceux qui sont dans l'Eglise que vous avez droit de juger ?* (I Cor 5,12) Et encore : *Si vous avez des différends entre vous touchant les choses de cette vie, prenez pour juges dans ces matières les moindres personnes de l'Eglise. Je vous le dis pour vous faire confusion. Est-il possible qu'il ne se trouve point parmi vous un seul homme sage qui puisse être juge entre ses frères ? Mais on voit un frère plaider contre son frère, et encore devant les infidèles ?* J'acceptai la commission, mais à condition pourtant que je ne serais que l'arbitre de raccommodement. Car je voyais qu'en exerçant la qualité de juge, si mon jugement vous était favorable, Laetus votre frère pourrait ne pas y acquiescer; et qu'au contraire si je prononçais en sa faveur, vous et votre pieuse soeur vous vous soumettriez à ma décision. Il n'y avait donc pas de justice dans cette manière de décider. De plus, votre frère et votre soeur pouvaient soupçonner qu'étant uni avec vous par la dignité du sacerdoce la faveur avait formé mon avis. Car quel est le plaideur qui ayant perdu son procès, se persuade que celui qui l'a condamné est plus juste et plus équitable que lui-même ? D'ailleurs ce vieux procès avait causé aux deux parties des pertes qui leur paraîtraient insupportables si on le finissait sans qu'il leur en revint quelque avantage, ou qu'ils eussent la consolation d'avoir donné des preuves de leur libéralité.

4. Ainsi le jugement étant douteux, le droit des parties contesté, voyant qu'il y avait un grand nombre de procédures faites de part et d'autre, beaucoup de requêtes présentées et pleines d'aigreur, et qu'on se reprochait mutuellement d'avoir surpris les rescrits des empereurs; faisant encore réflexion que si votre frère venait à gagner, il agirait contre vous pour avoir les doubles fruits, et les dépens de ce long procès; et que si vous gagniez, il ne convenait pas à votre dignité que vous demandassiez les frais du procès, et qu'étant possesseur de la terre, vous voulussiez lui faire payer des fruits que vous avez perçus; j'ai mieux aimé terminer votre différend par un accommodement, que d'aigrir les esprits par un jugement définitif. Car on aurait par là excité d'autres sujets de contestation, et quand même il n'en serait plus resté aucun, la haine, ce qui est de plus fâcheux, et qu'il faut regarder comme la ruine de la piété et des bonnes moeurs, aurait été éternelle.

5. Parmi ces inquiétudes dont j'étais agité, comme je pensais aux égards qui font dû à la personne d'un évêque, au sexe et à la gravité d'une veuve, à la considération d'un ami, trois noms respectables qui me sollicitaient puissamment, j'ai cru que le meilleur parti était de faire en sorte qu'aucun de vous ne fut victorieux, et que tous remportassent la victoire. Et certes je ne me

suis pas trompé dans mon dessein. Vous êtes en effet tous victorieux selon les sentiments de la parenté. Vous êtes tous victorieux selon les lois de la nature. Vous êtes tous victorieux selon les maximes de l'Écriture qui dit : *Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt les injustices ? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous trompe ?* (II Cor 6,7)

6. Mais vous croyez qu'on vous a fait perdre l'argent que le droit vous aurait adjugé ? Ne savez-vous pas que les pertes temporelles sont plus avantageuses pour les évêques que les gains qu'ils font dans le siècle : *Car il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.* Vous me direz peut-être, je n'ai pu souffrir l'injustice ni faire des pertes. Hé quoi ! vouliez-vous faire tort à un autre ? Mais quand même vous ne lui feriez pas tort, il se plaindrait pourtant qu'on le lui a fait. Voyez donc ce que dit l'Apôtre : *Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous trompe ?* En sorte qu'il semble que ne pas souffrir l'injustice c'est la faire, celui qui est plus fort et plus désintéressé devant la supporter.

7. Mais que fais-je, j'agis avec vous, comme si c'était moi qui eus proposé l'accommodement, et non pas vous ? Car vous avez offert comme étant l'arbitre du procès, que votre soeur jouirait durant sa vie d'une partie de cette terre, et qu'après sa mort la possession entière resterait à son frère, sans que personne pût l'inquiéter, ni de votre part ni au nom de l'Église, et qu'il en demeurerait tellement le maître qu'il ne serait point obligé, s'il ne voulait, de rien donner à l'Église. Pendant que je louais votre proposition et que j'admirais la force de la grâce qui vous avait inspiré une si grande libéralité, votre frère répondit qu'il agréerait volontiers votre offre, s'il n'avait pas craint qu'on détériorât cette terre. Car comment une femme, et ce qui est encore plus, une veuve pourrait-elle faire valoir une terre chargée d'une grosse rente ? De quoi servirait que vous lui en cédassiez la propriété, si les champs demeurant incultes il ne lui en revenait que de grands dommages ?

8. Voilà ce qui embarrassait les avocats des deux parties. Enfin tous d'un consentement unanime consentirent que Lætus prendrait la terre, et qu'il payerait tous les ans à sa soeur une certaine quantité de mesures de blé, de vin, et d'huile. On a donc ôté à votre pieuse soeur, non son droit, mais l'inquiétude inséparable de la gestion d'une terre; non les fruits de ses champs, mais la peine de les cultiver; non ses revenus, mais l'incertitude des événements qu'on appelle vulgairement le hasard. Si des orages et des vents violents ruinent la récolte, votre soeur sera toujours également dans l'abondance. Si une sécheresse excessive empêche les grains de germer, les champs n'en seront pas moins féconds pour votre soeur. Lætus ne pourra attribuer qu'à lui seul d'avoir fait cette offre, et, d'en avoir prescrit les conditions. S'il arrive des temps difficiles où l'on exige des tributs extraordinaires, votre soeur sera exempte de toutes ces charges par votre moyen, et elles ne retomberont que sur Lætus mais il se consolera de ces pertes en demeurant propriétaire des lieux.

9. Vous avez donc tous été victorieux. Lætus, en devenant le maître de la terre et en acquérant un droit qu'il n'avait pas auparavant. Votre soeur, en jouissant tous les ans des fruits, et cela sans procès, sans contestation. Mais personne n'a été victorieux plus pleinement ni avec plus de gloire que vous, qui pendant que vous voulez assurer à votre soeur le don de votre libéralité, vous avez témoigné par là l'amour fraternel que vous avez pour l'un et pour l'autre. Car vous avez donné la propriété du bien à votre frère, et l'usufruit à votre soeur. Or on n'ôte rien à l'Église de ce qu'on donne à des parents pour cimenter leur union. La charité n'est pas une perte pour Jésus Christ, mais un gain. Enfin elle est un fruit du saint Esprit. Tout s'est donc passé dans ce compromis, selon l'esprit et les règles des Apôtres. J'étais affligé auparavant que vous eussiez un procès mais ce différend vous a été utile et vous a servi à imiter la vie et les exemples des apôtres. Il ne convenait pas à un évêque de plaider, mais l'accord que vous avez fait est conforme à l'esprit apostolique.

10. Et ne craignez pas que l'Église n'ait aucune part à votre libéralité. Elle a vos fruits, et les possède même en plus grande abondance. Elle a les fruits de votre doctrine, elle a les fruits de votre vie et de vos exemples. Elle a la fécondité que vous lui avez donnée en l'arrosant des pluies de vos instructions. Enrichie par de tels revenus, elle se met peu en peine des biens temporels puisqu'elle en possède d'éternels. Vous avez encore ajouté aux dons que vous lui avez faits non seulement les fruits apostoliques, mais encore les fruits évangéliques, car Jésus Christ dit : *Faites-vous des amis des richesses injustes.* Vous vous êtes fait des amis, et ce qui est merveilleux de deux personnes qui étaient divisées. Vous avez réconcilié un frère avec une soeur, vous leur avez fait reprendre les sentiments de l'amitié fraternelle, par cette charité et cette grâce qui les a réunis, vous leur avez donné l'assurance d'être reçus dans les tabernacles éternels.

11. La paix qui vient d'être conclue ne se rompra jamais ayant Jésus Christ pour auteur et deux évêques pour arbitres, vous qui avez le premier formé le plan de raccommodement, et moi qui ai prononcé la sentence, puisque tant de suffrages ont cimenté cet accord qu'on ne peut

manquer à le garder sans se rendre coupable d'une criminelle perfidie et s'attirer la vengeance du ciel.

12. Lætus désormais fera labourer ses champs pour sa soeur, au lieu que la jalousie lui faisait souffrir impatiemment qu'elle profitât des travaux d'autrui. Lætus recueillera ses moissons pour sa soeur, dont la donation qu'on lui avait faite lui avait inspiré pour elle de l'éloignement. Lætus portera ses fruits dans les greniers de sa soeur, et il le fera avec joie, recevant alors la propre signification de son nom.¹

13. Vous cependant transformé en apôtre de Jesus-Christ, prenant l'autorité du Prophète, vous direz au Seigneur : Vous avez possédé mes reins. Telle est la possession de Jesus-Christ, qui n'en saurait avoir de plus noble et de plus excellente que les vertus d'un évêque entièrement consacré à son service, et qui ne peut recueillir des fruits plus précieux que ceux de la chasteté et de la continence et ce qui est encore plus, ceux de la charité et de la concorde. Adieu, aimez-moi parce que je vous aime.

¹ Lætius signifie joyeux.

LETTRE 83

Il loue Sisinne d'avoir pardonné à son fils qui s'était marié sans l'avoir consulté, et après lui avoir représenté les avantages qu'il retirera de cette réconciliation, il lui montre qu'en pardonnant si facilement à son fils, il a marché sur les traces des saints et imité leurs exemples.

Ambroise à Sisinne.

1. J'attribue bien plus à la tendresse paternelle qu'à l'amitié qui nous lie ensemble, le pardon que vous accordez à ma prière à notre fils qui s'est marié sans vous consulter. Car il vaut bien mieux que la tendresse ait obtenu de vous cette grâce que la demande de qui que ce soit. Un évêque est certainement écouté surtout lors qu'il demande à une personne pleine de vertu, la demande d'un évêque étant une instruction et une règle propre à inspirer la piété. La nature a donc obtenu ce pardon, et l'a obtenu d'autant plus pleinement pour votre fils, qu'elle a fait agir en sa faveur cette affection et ce penchant que les pères ont pour leurs enfants.

2. Vous avez donc fait une action louable de reconnaître que vous êtes père, d'autant que votre colère était juste. Car j'aime mieux confesser la faute du fils, afin qu'on loue davantage l'indulgence et la bonté du père. Le sujet de votre mécontentement venait de ce que vous aviez droit de choisir celle qui devait avoir auprès de vous le rang de fille, et dont vous deviez devenir le père. Nous avons en effet des enfants ou que la nature nous donne, ou que nous adoptons par notre propre choix. Le hasard a part à ceux que la nature nous donne. Le jugement préside à ceux que nous choisissons. Aussi sommes nous beaucoup plus blâmables dans nos enfants adoptifs que dans ceux que nous mettons au monde; on attribue les vices et les défauts de ceux-ci à la nature, au lieu que les mauvaises inclinations des enfants que nous adoptons, ou que nous mettons dans notre famille par le mariage retombent sur notre peu de discernement. Vous avez donc eu sujet de vous plaindre de votre fils. Mais vous avez eu aussi un motif de lui pardonner la faute qu'il a faite de se choisir lui-même une femme. Vous avez acquis une belle-fille sans être exposé au danger de vous tromper sur le choix. Si votre fils a pris une femme bonne et vertueuse, il vous a procuré de la joie. S'il s'est trompé, vous les rendrez tous deux plus gens de bien en les recevant dans votre maison, et plus déréglés en la leur refusant.

3. J'avoue qu'un père choisit avec plus de réflexion la fille qu'il donne en mariage à son fils; mais un fils qui s'est donné à lui-même son épouse la mène à son père avec une sorte de résolution de lui être plus soumis, et l'épouse entre avec la même disposition dans la maison de son beau-père, le fils craignant que son choix déplaît à son père, et la bru que ses services ne soient pas agréables à son beau-père. La bru qui a eu l'avantage d'être choisie par son beau-père s'élève et s'enfle d'orgueil. Celle qui s'est introduite comme d'elle-même est retenue par la crainte et se tient dans une modeste pudeur. Aussi s'il arrive, comme il est ordinaire, quelque sujet de mécontentement, votre fils ne rejettera pas la faute sur sa femme comme s'il n'y avait point de part, il ne sera que plus attentif à vous faire approuver dans sa femme le choix qu'il en a fait, et dans lui-même sa soumission et son obéissance.

4. Vous avez donc fait ce que font les bons pères. Vous avez bientôt pardonné, mais après qu'on vous en a supplié. Car si vous l'aviez fait avant qu'on eût employé les prières, ce n'aurait pas été pardonner, mais approuver la conduite de votre fils. Mais aussi si vous aviez différé plus longtemps ce pardon, le délai vous aurait affligé, et il aurait été inutile à votre fils et à votre bru; car les entrailles paternelles n'auraient pas pu soutenir plus longtemps cette discorde.

5. Abraham, selon l'ordre qu'il en avait reçu de Dieu, lui offrait avec un zèle admirable son fils en holocauste et devenu comme insensible aux mouvements de la nature, il tenait en main le glaive, de peur que le moindre délai ne diminuât le mérite de son sacrifice. Cependant lorsque l'ange lui commanda d'épargner son fils, il remit avec joie l'épée dans son fourreau; et si la grandeur de sa foi le faisait hâter d'immoler son fils unique il se hâta par un motif encore plus pressant de piété de lui substituer un chevreau pour accomplir le sacrifice.

6. De même Joseph pour pouvoir retenir Benjamin, faisait semblant d'être en colère contre ses frères, et leur reprochait d'avoir volé sa coupe. Mais quoiqu'il parût fort irrité, néanmoins d'abord que Judas l'un d'entr'eux se fut jeté à ses genoux, et que les autres se furent mis à pleurer, il se sentit tellement ému et touché de compassion, qu'il ne pût se retenir plus longtemps, et que quittant cet air de sévérité qu'il avait affecté jusqu'alors, il fit retirer le monde, et découvrit à ses frères qu'il était Joseph qu'ils avaient vendu, mais qu'il avait oublié l'injure qu'ils lui avaient faite. Il excusa avec une bonté véritablement fraternelle le crime qu'ils avaient commis en le vendant, et rapporta ce qu'il ne pouvait s'empêcher de blâmer, aux desseins ineffables de la providence, disant que cela était arrivé ainsi par l'ordre de Dieu, qui l'avait fait passer en Egypte

pour nourrir la nation dans le besoin où elle était du blé de ce royaume, et pour secourir son pere et sa famille au temps de la famine.

7. Que dirai-je du saint roi David, qui reçut dans son palais un fils criminel et teint du sang de son frère Ammon à la prière d'une femme qui amollit ses entrailles paternelles, et qui toucha son coeur de pitié.

8. Enfin ce père de l'Evangile dont le plus jeune fils avait dissipé en excès et en débauche tout le bien qu'il avait reçu, se laissa néanmoins fléchir à son retour par cette humble confession où il avoua qu'il avait pêché contre son pere. Il alla au-devant de lui, se jeta à son cou, l'embrassa, fit apporter sa première robe, son anneau, et ses souliers, et après l'avoir baisé et l'avoir comblé d'honneurs et de présents, il lui fit un magnifique festin.

9. Vous avez imité tous ces saints par l'amour paternel qui vous approche si fort de Dieu. Et voila pourquoi j'ai aussi fort exhorté notre fille de se mettre en chemin même durant l'hiver, et de supporter la fatigue du voyage et la rigueur de la saison, lui mandant qu'elle passerait ce temps fâcheux plus commodément, non seulement dans la maison de son beau-père, mais encore dans son coeur plein d'affection, maintenant que l'amitié avait pris la place de la colère. Aussi pour rendre votre conduite plus semblable à celle des saints et les imiter de plus près, vous avez témoigné votre mécontentement contre ceux qui par des discours pleins d'artifices et de mensonges avoient tâché de vous irriter contre vos enfants. Adieu, aimez-moi parce que je vous aime.

LETRE 84

Il loué Cinegius de l'avoir consulté.

Ambroise à Cinège.

1. Je ne puis que louer la candeur ingénue qui vous a porté à me consulter sur une affaire que vous n'approuvez pas, mais où le respect que vous avez pour votre père, et que vous ne voulez pas blesser, vous obligeait de lui obéir, étant assuré, dites-vous, que je n'autoriserais pas dans ma réponse une alliance qui ne serait pas sainte et conforme aux règles de la piété.

2. Je me suis volontiers chargé d'une commission qui vous était onéreuse, et j'ai rendu, comme je crois, une petite fille à son aïeul. Je ne sais par quel caprice il avait souhaité de l'avoir pour belle-fille et de changer son nom d'aïeul en celui de beau-père. Il n'est pas besoin d'en dire davantage, de peur qu'un plus long discours ne nous fasse rougir. Adieu, mon fils, aimez-moi, parce que je vous aime.

LETTRE 85

Après avoir remercié Sirice de lui avoir écrit par le prêtre Cyrus, il loué ce dernier de son prompt retour, à quoi il ajoute une courte exhortation à suivre Jésus Christ.

Ambroise à Sirice.

1. Je reçois toujours vos lettres avec plaisir, mais quand vous m'envoyez quelqu'un du clergé, comme vous m'avez envoyé Cyrus notre frère et notre collègue dans le sacerdoce que vous avez chargé de vos lettres, je sens un redoublement de joie. Et plutôt à Dieu que mon contentement eût été plus long ! mais il n'est pas plutôt arrivé qu'il a voulu repartir, ce qui a beaucoup diminué mon regret et infiniment augmenté l'estime que j'ai pour lui.

2. Car j'aime les prêtres et les diacres, qui étant obligés d'aller quelque part, souffrent impatiemment d'être longtemps éloignés de leur emploi; d'autant que le Prophète dit à Dieu : *je n'ai point été fatigué en vous suivant.* (Jer 17,16) Qui peut en effet se fatiguer en suivant Jésus Christ, puisqu'il dit lui-même : *Venez a moi, vous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* Suivons donc Jésus Christ avec persévérance, et ne cessons jamais de le suivre. Si nous le suivons toujours nous ne tomberons pas en défaillance parce qu'il donne des forces à ceux qui le suivent. Ainsi vous serez d'autant plus fort que vous serez plus proche de celui qui est notre vertu et notre force.

3. Souvent lorsque nous le suivons, nos ennemis nous disent : ou est la parole du Seigneur ? quelle s'accomplisse. Mais pour nous, ne nous fatiguons pas en le suivant. Ne nous laissons pas détourner de sa suite par de tels obstacles, et par ces artificieuses et frivoles demandes. On disait cela à Jérémie, lorsqu'on le mettait en prison et qu'on le descendait dans un abîme de boue ? *Où est la parole du Seigneur ? qu'elle s'accomplisse.* Mais le Prophète ne suivit le Seigneur qu'avec plus d'ardeur, voilà pourquoi il gagna le prix et reçut la couronne; car quiconque a suivi Jésus ne s'est jamais lassé. *Il n'y a point de fatigue dans Jacob, et l'on ne verra point de malheur dans Israël.* (Nom 23,21) Adieu, aimez-moi, parce que je vous aime, et votre pere aussi qui est mon ami.

LETTRE 86

Il parle à Sirice des lettres que Priscus lui a apporté de sa part, et dont il a reporté les réponses.

Ambroise à Sirice.

Vous m'avez écrit par Priscus qui est mon ami et qui est de même âge que moi, lorsqu'il est venu ici; et moi lorsqu'il s'en est retourné je lui ai donné ma réponse selon que mon devoir et l'amitié m'y obligeaient. Il nous a donc fait plaisir à tous deux par le service qu'il nous a rendu en m'apportant vos lettres et vous reportant les miennes; voilà pourquoi un tel service doit lui mériter de notre part une augmentation d'amitié et de reconnaissance. Adieu, mon frère, aimez-moi, parce que je vous aime.

LETTRE 87

Il loue Polibe à la prière duquel il marque qu'il a écrit deux lettres à Segatius et à Delphin.

Ambroise à Ségace et à Delphin.

1. Polibe notre fils, étant revenu de la Province d'Afrique où il a exercé avec beaucoup de gloire la charge de proconsul, a passé avec moi un petit nombre de jours, et m'a rempli pour lui d'une profonde estime.

2. Lorsqu'il a voulu ensuite partir d'ici et s'en retourner, il m'a prié de vous écrire à tous deux. J'ai promis de le faire. J'ai donc dicté une lettre et j'y ai mis vos deux noms. Il m'en a demandé une autre. Je lui ai dit que je vous l'avais adressée à tous deux, selon notre coutume et notre usage, parce que votre sainteté ne se plaît pas à compter le nombre des lettres, mais à voir leurs noms joints ensemble, et ne peut souffrir qu'on sépare les noms des personnes dont les coeurs sont si unis. J'ajoutai que c'était là une convention faite entre les évêques d'user de ce moyen abrégé que la charité nous a suggéré.

3. Que vous dirai-je davantage ? Il exigea de moi une autre lettre. Je la lui donnai, et pour ne lui pas refuser ce qu'il me demandait, et pour ne rien changer à l'usage que nous avons établi. Ainsi il a des lettres à vous rendre à tous deux, ne m'ayant apporté d'autre raison de ses instances, sinon qu'en rendant des lettres à l'un de vous, il ne pouvait se résoudre à paraître devant l'autre les mains vides. Par là je m'acquitterai envers vous d'un devoir de respect et d'amitié, sans courir aucun risque de vous offenser ni de vous diviser, surtout cette manière d'écrire étant apostolique, soit qu'un seul écrive à plusieurs comme saint Paul aux Galates, soit que deux écrivent à un seul, selon qu'il est écrit : *Paul prisonnier de Jésus Christ et Timothée son frère à Philemon*. Je vous salue. Aimez-moi priez pour moi, parce que je vous aime.

LETTRE 88

Il loué Priscus qui portait les lettres de l'un et de l'autre.

Ambroise à Attique.

Vous avez donné des lettres pour moi à mon cher Priscus. Priscus me les a rendues, ce à mon tour j'en ai donné d'autres à Priscus. Aimez, je vous prie Priscus, selon votre coutume, et aimez-le encore plus que vous n'avez accoutumé de le faire, ce que je vous demande parce que je fais grand cas de mon cher Priscus. Car l'amitié que j'ai pour lui est très ancienne, ayant commencé dès l'enfance, et s'étant toujours fortifiée en nous avec l'âge. Mais je ne l'ai revu qu'après un longtemps, de sorte qu'il me paraît vraiment ancien, non seulement par son nom, mais encore par ce long espace de temps qu'il a passé sans revenir. Adieu, aimez-moi par ce que je vous aime.

LETTRE 89

Il traite des lettres qu'Alype lui a écrit et de celles qu'il a écrit à Alype.

Ambroise à Alype.²

Antiochus homme consulaire m'a rendu les lettres de votre Grandeur, et je n'ai pas différé d'un moment à y répondre. Car je vous ai écrit par mes domestiques, et di je ne me trompe, une autre occasion s'étant présentée, je vous ai écrit une seconde lettre. Mais comme je crois qu'il ne faut pas tant mesurer les devoirs de l'amitié que les porter à leur comble, j'ai pensé qu'il était de mon devoir, surtout celui qui m'a apporté les lettres dont vous m'avez honoré, s'en retournant, de vous donner par ce billet quelques marques de mon souvenir afin que je puisse satisfaire à ce que je dois et à lui et à vous, et qu'il s'acquittât aussi de ce qu'il vous doit, en vous reportant mes lettres, comme il avait reçu les vôtres. Adieu, et aimez ceux qui vous aiment.

LETTRE 90

Il parle de l'amitié qu'il a pour Antoine, et de l'amitié qu'Antoine a four lui.

Ambroise à Antoine.

1. Vous ne gardez jamais le silence pour moi et je ne me plaindrai point que vous m'ayez oublié en ne m'écrivant pas, étant assuré d'avoir une bonne place dans votre coeur. Car puisque vous payez au delà de ce que vous devez, comment pouvez-vous refuser des grâces qui souvent même se répandent sur plusieurs, non pas tant par les règles de l'amitié que par le retour de la reconnaissance.

2. Je juge de votre gratitude par les sentiments de mon coeur de sorte que je ne me crois jamais absent pour vous comme vous ne l'êtes jamais pour moi, nos coeurs étant toujours étroitement unis. Je ne saurais m'imaginer que je manque d'avoir de vos lettres, ni que vous manquiez d'avoir des miennes, puisque je m'entretiens tous les jours avec vous comme si vous étiez présent, et que je tourne vers vous mes yeux, mes occupations, tous mes devoirs.

3. Je me plais par cette voie à entrer en lice avec vous. Car vos lettres, pour parler sincèrement et avec ouverture de coeur, me font rougir. Ainsi cessez, je vous prie, de me rendre des actions de grâces, car la récompense que j'attends des petits services que vous avez reçus de moi, c'est, si je puis me flatter, de n'avoir manqué en rien de ce que je vous dois. Adieu, aimez-moi parce que je vous aime aussi.

LETTRE 91

Il loue Candidien, et s'humilie lui-même.

Ambroise à son frère Candidien.

Je remarque un grand brillant dans votre style et dans votre manière d'écrire, mais j'y découvre encore plus clairement l'affection que vous avez pour moi. Car je vois dans vos lettres la beauté de votre esprit, mon très cher et très heureux frère. Que le Seigneur vous bénisse et vous donne sa grâce. Je reconnais bien plus dans vos lettres les voeux que vous faites pour moi que les vertus que je pratique. Quelles vertus en effet peuvent égaler en moi la brillante éloquence de vos discours. Aimez-moi, mon frère, parce que je vous aime.

² Alipe ami de saint Augustin, si connu par ses Confessions, et fait évêque de Thagaste.